

Le français, une langue pour dire et se dire ici et ailleurs

La dimension éthique d'un engagement

Daniel Modard

Dyalang FRE 2787 CNRS – Université de Rouen

On n'a jamais perdu
quand on a agi selon ses convictions.

Certaines personnes ont un sens quasiment inné de la formule. Bernard Gardin faisait incontestablement partie de ces personnes comme en témoignent les quelques mots figurant en exergue du présent article et qui reprennent la conclusion d'une lettre que celui-ci m'avait adressée peu avant son départ de l'Université de Rouen. Cet exergue résume aussi de manière éloquente la façon dont celui-ci concevait sa propre action, tant du point de vue de ses engagements professionnels que de ses combats politiques ou syndicaux. Grâce à lui, plusieurs projets auxquels l'Université de Rouen était associée depuis longtemps - notamment dans le domaine de l'enseignement à distance - ont pu se structurer, puis se développer dans de nombreux pays, même parfois très éloignés de l'hexagone. Pour ma part, au contact de Bernard Gardin, mes centres d'intérêt se sont considérablement ouverts. En effet, celui-ci avait la capacité de fédérer les énergies et de stimuler l'enthousiasme des personnes qui travaillaient à ses côtés. Il savait écouter, se rendre disponible lorsqu'il le fallait et conseiller ceux qui l'entouraient tout en respectant leurs idées. Ce sont là quelques-unes des valeurs qui caractérisaient Bernard Gardin et qui ont profondément marqué les personnes qui l'ont connu. Au cours de la période où nous avons travaillé ensemble, j'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de me rendre compte combien son ouverture intellectuelle et l'empathie qu'il suscitait chez les autres pouvaient l'aider à faire avancer des projets et à convaincre de nombreux décideurs. C'est autour de deux de ces projets (l'un touchant au domaine de la formation universitaire et l'autre concernant mes propres recherches) que je voudrais évoquer ici quelques aspects de notre cheminement commun.

Former à distance ou comment penser l'altérité

La place des étudiants au sein de notre Université et leur devenir professionnel ont toujours été au centre des préoccupations de Bernard Gardin. Parmi ces étudiants, de nombreux étrangers - dont plusieurs occupent aujourd'hui des postes de responsabilité dans leurs pays respectifs - évoquent encore très souvent son action en leur faveur (plusieurs communications figurant dans le présent ouvrage en témoignent d'ailleurs largement). Dès le début des années 90, celui-ci avait parfaitement compris que les cursus universitaires allaient évoluer sous l'influence combinée de trois facteurs : l'internationalisation des savoirs grâce aux technologies éducatives, les avancées de la recherche et l'accélération des besoins en formation. Le développement de l'enseignement à distance est probablement l'une des principales résultantes de cette conjoncture qui a abouti, ces dernières années, à de profondes mutations au sein de

notre système éducatif. En effet, grâce à l'enseignement à distance, c'est désormais la connaissance qui se déplace vers l'étudiant. Le processus d'apprentissage s'inversant, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'une nouvelle liberté d'apprendre pour l'apprenant (celui-ci peut étudier ce qu'il veut, comme il le veut, quand il le veut et où il veut) et à un nouveau modèle pédagogique pour le formateur. Si la formation à distance ne bouleverse pas totalement le paysage universitaire, elle induit, de fait, un autre type de médiation pédagogique obligeant l'enseignant à s'adapter à des demandes diversifiées, et donc à innover. A côté de son rôle de chercheur, celui-ci est amené à davantage s'investir dans la formation pour assumer les différentes tâches qui lui incombent désormais : planification de ses enseignements dispensés sur le réseau internet, conception de cours intégrant des contraintes de distance et de programmes, mais prenant aussi en compte les supports utilisés, assistance et conseil aux étudiants (accompagnement dans leur apprentissage, en particulier)... Sans cette mise en cohérence des enseignements et cet accompagnement régulier, la motivation initiale des étudiants ferait rapidement place au découragement : difficulté d'étudier en totale autonomie, d'organiser son temps, d'élaborer un planning de travail personnalisé...

Dans cette aventure qu'a représenté l'enseignement à distance à l'Université de Rouen, le grand courage de Bernard a été d'accepter de reconsidérer la façon dont nous reconnaissons notre rôle de formateurs et la manière dont nous validions les compétences des étudiants. En effet, nombreux sont ceux qui continuent à penser que la compétence ne peut être que le résultat d'un parcours initiatique qui se déroule obligatoirement en présentiel et pendant une période bien délimitée. Sans rejeter ce point de vue, Bernard, quant à lui, considérait que la compétence devait également pouvoir s'acquérir par d'autres procédures (l'enseignement à distance en est un exemple) et à tout moment (on rejoint ici l'idée d'une « éducation tout au long de la vie ») de façon à pouvoir répondre aux nécessités du monde actuel. L'évolution récente de la société semble lui donner raison car il devient aujourd'hui obligatoire de maintenir constamment ses connaissances à jour tant les exigences professionnelles changent rapidement. Toutefois, il avait aussi compris que seules les qualifications reconnues sur le plan académique étaient susceptibles d'offrir une véritable reconnaissance sociale à la compétence. C'est sur cette réalité que l'enseignement à distance, tel qu'il a été mis en place à l'Université de Rouen, a puisé toute sa force. En effet, dès 1989 (date à laquelle l'enseignement à distance a commencé à se structurer à Rouen), les professeurs de français langue étrangère - qu'ils soient Français ou étrangers - avaient la possibilité de faire reconnaître institutionnellement leurs qualifications et de valoriser leurs compétences par le biais de diplômes universitaires, habilités sur le plan national.

Si l'un des objectifs du ministère de l'Education reste encore aujourd'hui d'encourager la présence des Universités françaises sur le plan international, il est clair que l'Université de Rouen a apporté une réelle contribution à ce projet. Les données chiffrées - même si elles présentent parfois un aspect rébarbatif - méritent d'être rappelées dans le cas présent :

- Les effectifs en télé-enseignement sont passés de 195 étudiants en 1992 (date de l'arrivée de Bernard Gardin à la tête du Département des Sciences du langage) à plus de mille étudiants en 2000 (date de son départ de ce même Département). A cette même date, les effectifs complets du Département étaient évalués à 1 410 étudiants. La part du télé-enseignement représentait donc environ 70% de notre activité.
- Sept conventions entre l'Université de Rouen et des établissements d'enseignement supérieur partenaires ont été signées de 1992 à 2000. Cinq de ces conventions concernaient des Universités implantées en Asie : trois au Vietnam (Hanoï, Danang et Hué), une au Cambodge (Phnom-Penh) et deux en Chine (l'Université des Études Internationales de Shanghai et l'Université du Zhejiang à Hangzhou). Ces conventions venaient s'ajouter à deux autres déjà signées peu de temps auparavant : la première, en 1989, avec l'Université de Pédagogie de Hochiminh-ville (Vietnam)

et la seconde avec l'Université nationale du Laos à Vientiane (mai 1992). Par ailleurs, durant ces quelques années, des accords contractuels ont été conclus avec six Ambassades de France. Deux de ces accords concernaient, là aussi, l'Asie : le premier avec l'Ambassade de France en Inde et le second avec l'Ambassade de France au Myanmar (Birmanie)

■ Si on prend le seul cas du Laos, on peut constater que 42 enseignants laotiens ont été diplômés par l'Université de Rouen de 1992 à 2000, certains d'entre eux ayant obtenu successivement plusieurs certifications universitaires françaises. A ce jour, 4 enseignants laotiens sont titulaires d'un Doctorat de Sciences du langage et 8 autres d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA). Signalons, par ailleurs, que plus d'une vingtaine de Doctorats en Sciences du langage ont été délivrés par notre Université à des enseignants vietnamiens pendant la même période (cursus préparés par le biais de l'enseignement à distance).

Toutefois, plus que les chiffres en eux-mêmes, c'est le sens qu'il a su donner à son action qui restera du travail de Bernard Gardin. Dès son arrivée à la tête du Département des Sciences du langage et après de nombreuses discussions avec Jacques Cortès, alors Directeur de l'Institut de français langue étrangère, il avait décidé de mettre l'accent sur des actions résolument tournées vers l'international avec une prise en compte progressive des nouveaux outils technologiques. Ce sont ces lignes de force qu'il a essayé de concrétiser à travers un ensemble d'initiatives :

■ Le passage progressif sur le réseau internet de l'ensemble des cours sur papier proposés par le Département des Sciences du langage. Aujourd'hui, grâce à ce réseau, les étudiants peuvent télécharger leurs cours, procéder à des recherches documentaires, consulter des articles, interagir dans le cadre de forums qui leur sont réservés, écrire ou envoyer des devoirs à leurs enseignants ;

■ Le développement d'actions cohérentes et ciblées en direction de l'étranger. C'est dans ce cadre que la plupart des conventions signées entre 1992 et 2000 ont concerné en priorité l'Asie : Vietnam, Cambodge, Laos et Chine. Ce choix géographique a facilité l'émergence de différentes initiatives :

1- la création d'une formation co-diplômante de niveau premier cycle (le Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement du français langue étrangère). Ce CAPEFLE a servi de pivot à des formations pédagogiques destinées aux enseignants de français intervenant notamment dans les classes bilingues ;

2- la mise en place - en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie - d'un séminaire doctoral annuel regroupant les professeurs de français des pays du Sud-est asiatique engagés dans des projets de recherche au niveau du 3^{ème} cycle.

Une enquête menée dans les années 2000 auprès des étudiants ayant préparé un diplôme à orientation « français langue étrangère » à l'Université de Rouen permet de corroborer les réflexions qui précèdent. Leurs témoignages rendent clairement compte de l'intérêt suscité par cette nouvelle forme d'enseignement :

Jean-Yves L... J'ai trouvé un réel intérêt à étudier les cours dont les contenus, très variés, permettent une bonne connaissance des compétences visées en FLE.

Carole C... : Les cours sont complets et très clairs avec une abondante bibliographie. Les corrigés-types sont très utiles. Ils permettent de se faire une idée précise de ce que les enseignants attendent vraiment des étudiants lors des examens terminaux. La possibilité de « dialoguer » avec les enseignants par le biais d'internet est très importante.

Outre un enseignement de qualité, les étudiants recherchent également un décloisonnement à travers la mise en place de réseaux d'échanges leur permettant de

partager des savoirs et des compétences. A l'inverse, l'absence de contacts est souvent stigmatisée par ces mêmes étudiants :

Marie-Victoria D... : Pourquoi ne pas enregistrer des cours, ce qui nous donnerait un contact plus vivant avec une matière ? Nous aimerions bien mettre une voix ou un visage derrière le nom de nos professeurs.

Bernard D... : Le choix de suivre un cursus en télé-enseignement implique moins d'interactivité et moins de travail en groupes. On a finalement très peu de contacts avec les enseignants et avec les autres étudiants. On peut difficilement poser les questions sur lesquelles on s'interroge ou demander des explications sur telle ou telle notion. On ne bénéficie que trop rarement d'un environnement susceptible de nous stimuler.

Claude W... : Au bout de cinq ans de télé-enseignement, il devient difficile de travailler « seul ». Le contact avec l'Université est important. A cet égard, les possibilités d'échanges et de contacts (forums, discussions...) sont particulièrement intéressantes. Les réunions et les regroupements nous manquent. De même, il serait utile d'être tenus informés des dates et du contenu des colloques ou des conférences se rapportant à notre programme.

Comme il l'a été signalé précédemment, l'enseignement à distance remet en cause la médiation classique au savoir. Il induit de nouvelles exigences vis-à-vis des cours dispensés : en clair, les étudiants exigent un produit de qualité et n'hésitent pas à le faire savoir :

Véronique W... : Les réponses sont parfois longues à recevoir même lorsque l'on passe par le réseau internet. Certains professeurs ne répondent même jamais aux courriers. D'autres tardent à corriger les devoirs que nous leur envoyons... Cela ne nous aide pas dans notre travail.

Roland B... : La correction des devoirs que nous envoyons devrait être exhaustive. Dans les cours, les exemples devraient être plus nombreux, notamment pour les étudiants éloignés qui ne disposent pas toujours de tous les ouvrages indiqués en bibliographie.

Emmanuelle T... : Il serait intéressant de recevoir non seulement des sujets comparables à ceux qui pourraient être posés lors de l'examen, mais aussi leurs corrigés assortis d'explications. Il est en effet très difficile de se faire une idée de ce que les enseignants attendent vraiment des étudiants lors des examens terminaux.

L'offre de cours à distance devant s'adapter à une demande de plus en plus diversifiée, les étudiants sont obligés de travailler de façon autonome comme l'explique clairement Bernard D... : « On doit s'imposer un travail régulier et faire preuve d'un véritable esprit de recherche ». Il poursuit un peu plus loin : « L'enseignement à distance nous permet d'établir un emploi du temps modulable. Le travail que l'on fait est souvent plus approfondi et plus sincère qu'en présentiel ».

Il est rejoint par d'autres étudiants qui décrivent les qualités utiles pour suivre un cursus à distance.

Patrick D... : On peut travailler à son rythme. On n'a pas besoin de se déplacer à l'Université. On reste indépendant. Cependant, il faut de la rigueur, de la discipline, de l'envie et du plaisir. Il faut aussi et surtout se fixer des objectifs précis.

Estelle L... : Il faut être autonome et savoir s'organiser (planification de son travail et de son emploi du temps). Il faut aussi savoir se documenter, en particulier pour trouver les explications qui font parfois défaut dans les cours. Il faut enfin savoir synthétiser ce que l'on lit, c'est-à-dire savoir cerner l'essentiel, ne pas se perdre dans les détails et prendre du recul par rapport aux enseignements proposés.

Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait de suivre un cursus universitaire à distance ne fait pas perdre tout sens critique aux étudiants, bien au contraire. En effet, dans leurs courriers, certains étudiants nous font part de leur regret de constater que la fonction idéologique de l'enseignement du français à l'étranger est souvent gommée dans nos cours.

S'il est vrai que les enjeux politique et économiques de l'action menée par les instances gouvernementales en faveur de la promotion du français à l'étranger ne sont pas toujours suffisamment soulignés dans nos enseignements, ils ne sont pas pour autant totalement absents de nos préoccupations, notamment si l'on se situe du point de vue de la recherche. Ce sont ces préoccupations qui ont été à l'origine de la réflexion entreprise dans le cadre des *Lettres de francophonie*, initiative à laquelle Bernard Gardin et Jacques Cortès ont toujours apporté leur soutien. C'est sur ce deuxième volet de mon cheminement commun avec Bernard Gardin que je voudrais m'arrêter ici pendant quelques instants. En effet, ce projet - devenu réalité bien tangible aujourd'hui - témoigne de la multiplicité de ses intérêts. Même si la plupart de ses travaux ont toujours été centrés sur la sociolinguistique, les pratiques langagières et les enjeux sociaux du langage, son engagement dans des projets du type des *Lettres de francophonie* atteste aussi de son goût pour l'enseignement des langues en général.

Le français au Liban, une langue plurielle

Dès qu'il avait été sollicité par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Haute-Normandie, Bernard Gardin avait accepté de participer à la mise en place et au suivi de la série *Lettres de Francophonie*. Membre du Comité scientifique de cette série dès l'origine du projet en 1996 (tout comme Jacques Cortès), celui-ci a toujours joué un rôle très actif dans le développement des réalisations qui se sont succédé. Les « lettres » en question, au nombre de neuf aujourd'hui, permettent de mettre en perspective les situations vécues par des jeunes francophones de divers horizons : le Québec et le Nouveau-Brunswick (*Lettres du Canada 1*), l'Alberta et le Manitoba (*Lettres du Canada 2*), le Maroc (*Lettres du Maroc*) et enfin le Liban (*Lettres du Liban 1 et 2*). Deux autres lettres viennent d'être tournées en 2006 en Roumanie et en Louisiane et devraient donner lieu à de nouvelles éditions sur DVD en 2007 (*Lettres de Roumanie* d'une part, *Lettres de Louisiane* d'autre part). C'est dans la mise en relation de toutes ces lettres que la série trouve aujourd'hui toute sa cohérence et atteint son principal objectif : promouvoir l'idée de diversité culturelle et linguistique, en partant des réalités vécues par des jeunes au sein de l'espace francophone. Les supports vidéo, qui constituent la base de ces réalisations, facilitent l'expression de ces jeunes, soucieux de faire partager leur culture, mais aussi de témoigner de leur attachement à leur(s) langue(s).

Cette série constitue l'aboutissement d'un travail commun mené par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Haute-Normandie en collaboration avec l'Université de Rouen et dont Bernard Obermosser, Réalisateur audiovisuel au CRDP, et moi-même avons été à l'initiative. Le CRDP en assure l'édition grâce à la participation du ministère des Affaires étrangères et le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Pour chacune de ces "Lettres", un partenariat institutionnel a été mis en place avec les pays concernés, aussi bien au niveau de la conception des projets que de leur réalisation. La série *Lettres de francophonie* part d'un constat extrêmement simple : le français évolue dans le temps, mais aussi dans l'espace. L'ambition de cette série est donc de rendre compte de la façon dont cette langue est pratiquée de nos jours dans l'espace francophone et de montrer que la **promotion du français passe d'abord par la reconnaissance que cette langue est plurielle**. Plurielle dans sa forme et ses accents car le français que l'on parle au Liban, au Maroc ou au Canada n'est pas identique au français que l'on parle en France (intonation, lexicque, syntaxe...). Plurielle aussi dans les situations qui vont servir à son expression. **Elle passe aussi par la valorisation de ceux qui s'expriment dans cette langue**. Dans le cas présent, il s'agit de donner la possibilité à des jeunes francophones de dire leur réalité culturelle et linguistique et de

la faire partager à d'autres personnes respectueuses des différences, des particularités et des singularités de chacun.

Ces vidéogrammes, dont une présentation est fournie sur le site <http://www.ac-rouen.fr/crdp> - Rubrique *FLE & Francophonie*, comportent deux volets : un volet pédagogique et un volet documentaire.

Dans le premier volet, on trouve une lettre qui s'articule autour de faits marquants, culturellement significatifs, intervenus récemment dans la vie des narrateurs. La forme fictionnelle retenue pour cette « lettre » permet une identification aisée de la part des apprenants tout en facilitant une certaine forme de distanciation de leur part. Elle est aussi une invitation aux comparaisons, aux étonnements et aux interrogations. Elle suscite chez ces mêmes apprenants le désir de s'exprimer, de répondre, de dialoguer et, en particulier, de découvrir les ouvertures que rend possibles le partage d'une même langue et de valeurs communes par delà les distances culturelles qui caractérisent l'espace francophone.

Le second volet s'articule autour de documents de formation et d'information destinés, en premier lieu, aux enseignants. Ces documents permettent d'analyser des pratiques langagières et culturelles caractéristiques du monde francophone. C'est sur ce deuxième volet que j'aimerais insister dans le cadre de cette contribution en hommage à Bernard Gardin en prenant notamment appui sur la dernière réalisation de la série : les *Lettres du Liban*.

Les témoignages recueillis au moment des tournages qui ont eu lieu au Liban viennent éclairer le contexte linguistique et culturel évoqué dans les fictions et, au-delà, proposent un panorama de la francophonie au Proche-Orient et des rapports que les Libanais entretiennent avec la langue française. Les personnes interrogées sont des enseignants, des étudiants, des hauts fonctionnaires, des commerçants, des écrivains... Les points de vue que les Libanais développent - qu'ils soient concordants ou contradictoires - offrent un matériau dense et varié pour le spectateur. À travers ces entretiens, nous avons essayé de cerner les représentations que ces personnes avaient des langues étrangères en général et de la langue française en particulier. Les thématiques qui y sont abordées concernent plusieurs domaines :

- le statut de la langue française au Liban (son rôle actuel dans ce pays, les fonctions qu'elle y assure, notamment sur le plan social),
- l'image que les Libanais ont du français (les difficultés de la langue en elle-même, ce qu'elle représente du point de vue de la modernité),
- les enjeux politiques d'un véritable partenariat des langues et des cultures dans cette partie du Proche-Orient et, plus généralement, dans l'espace francophone.

Bon nombre des témoignages recueillis sont marqués d'une profonde affectivité. Cette attitude est probablement due aux liens historiques qui unissent le Liban et la France (de 1920 à 1943, cette région du monde a été sous mandat français), mais aussi aux relations qui perdurent encore aujourd'hui entre les deux pays (rôle moteur du Liban dans la francophonie au Proche-Orient).

Les images que véhicule la langue française chez les Libanais, tant sur le plan collectif qu'individuel, restent cependant ambivalentes. Elles se retrouvent clairement dans les propos que les personnes interrogées tiennent sur la francophonie en général. Les témoignages qui suivent en témoignent largement.

Chez certaines personnes, la notion de « francophonie » est manifestement investie de multiples valeurs.

Hanane T... (documentaliste) : La francophonie, pour moi, c'est un tout. C'est plus qu'une langue, c'est un mode de vie. Cela dépasse la langue, mais la langue, c'est la base.

Daad B... (enseignante) : La francophonie, ce n'est pas seulement cette tranche d'humanité qui s'exprime en français. La francophonie, c'est surtout cette tranche d'humanité qui a un esprit, une pensée francophones fondés sur l'ouverture, sur le dialogue des cultures, sur la tolérance...

Pour ces mêmes personnes, être francophone, « c'est agir, intervenir, échanger avec les autres » (Racha G..., étudiante). Certaines d'entre elles vont même jusqu'à considérer que l'adhésion aux idées de la francophonie renverrait à l'expérience collective des Libanais et à « leur identité » (Hanane T...).

Madona A... (étudiante) : Le français fait partie intégrante de mon quotidien. Je suis issue d'une école francophone. Mes études sont en français. J'ai même la chance de converser tous les jours avec les amis en français. C'est une langue vitale pour moi.

Christelle H... (étudiante) : Moi, je peux dire que, personnellement, je parle le français beaucoup plus que je ne parle l'anglais et, même parfois, beaucoup plus que je ne parle l'arabe.

Ces opinions, très laudatives à l'égard de la langue française, sont cependant tempérées par des points de vue plus nuancés. C'est le cas de Hoda I... qui considère que le français est très clairement « une langue étrangère pour bon nombre d'enfants qui ne le pratiquent que dans le cadre des cours ». C'est également le point de vue de Marc C... qui pense que « la francophonie n'est pas une organisation politique, mais une organisation culturelle... ». Pour lui, être francophone, « c'est seulement parler la langue ».

Il n'en demeure pas moins que, pour bon nombre d'étudiants libanais, la francophonie va bien au-delà du fait français et renvoie à l'ensemble des personnes et des pays qui se reconnaissent dans les orientations définies par l'Organisation internationale de la francophonie.

Salem A... : La francophonie, c'est à tout le monde. La France, c'est aux Français, mais la francophonie, c'est à nous, les Libanais, mais aussi à tous les pays qui partagent la langue française.

Dans ce cadre, le français est considéré comme une langue utile, enrichissante et synonyme d'ouverture vers d'autres cultures et d'autres sociétés. Cette idée est clairement exprimée par Rindala H... : « La langue française me donne une chance d'enrichir ma culture à travers d'autres cultures en m'ouvrant sur d'autres pays et sur d'autres manières de penser ».

A plusieurs moments, on note même une véritable relation passionnelle avec la langue française de la part de certains jeunes. Ainsi, des étudiants nous ont-ils déclaré « adorer » cette langue. D'autres l'assimilent volontiers à « une langue classe, une langue courtoise » (Hoda I... enseignante). Une étudiante (Mélissia W...) nous a même dit que, pour elle, le français « représentait le romantisme... ».

Toutefois, le français trouve parfois une certaine difficulté à se positionner par rapport à l'anglais. C'est ainsi que de nombreux Libanais perçoivent le français comme une langue « de salon » dont l'usage relèverait du domaine de « l'artificiel » (Madeleine H... enseignante).

Cette opinion est pourtant réfutée par d'autres personnes ainsi que l'attestent les propos que nous a tenus Madonna A... (étudiante) : « Je ne vois pas du tout un aspect « salon » ou un aspect de snobisme derrière l'usage du français. Non, pas du tout. Et vraiment, pour mon avenir, j'envisage même de perfectionner mon français car ce n'est

jamais une perte de maîtriser une langue qui se trouve dans plus d'une cinquantaine de pays ».

Force est cependant de reconnaître que le français est de plus en plus souvent considéré comme une langue difficile, dont l'importance tend à diminuer sur le plan économique face à l'anglais. Cette opinion est clairement formulée dans les propos qui suivent :

Mona H... (enseignante) : La langue française est un peu battue en brèche par l'anglais parce que l'anglais est la langue du travail [au Liban]. Bien maîtriser l'anglais, c'est la condition pour entrer dans n'importe quelle société. Certains pensent, par exemple, que commencer par le français, puis passer à l'anglais est beaucoup plus enrichissant parce qu'il y a toute une culture derrière qui fait que l'on est plus solide sur le marché, que « l'on se vend mieux » sur le marché du travail.

L'idée selon laquelle il serait préférable d'opter pour le français en tant que première langue étrangère est une idée clairement admise au Liban. Beaucoup de Libanais pensent en effet que les francophones apprennent facilement l'anglais alors que l'inverse est beaucoup moins vrai. Cette idée semble être confortée par les travaux de différents chercheurs qui considèrent qu'il conviendrait de commencer par l'apprentissage d'une langue « de culture » plutôt que par l'anglais.

Ces propos nous ramènent indirectement à Bernard Gardin qui a toujours œuvré pour la promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle sur la scène internationale. Conscient que toute langue véhicule nécessairement de l'idéologie, il est probable qu'il aurait été le premier à nous conseiller de garder une certaine distance par rapport à ce que nous observons et analysons. En effet, il est évident que dans bien des cas la langue française peut être considérée comme le révélateur de certains clivages à l'intérieur de la société libanaise. La perception que les Libanais ont de la langue française est à mettre en relation avec le statut socioprofessionnel des personnes interrogées, leurs liens avec la France et les Français et leurs projets à venir. Il savait également que la connaissance des modes de description d'une langue et des rapports qu'elle entretient avec la société sont indispensables pour bien appréhender le statut et le rôle d'une langue dans un pays, surtout lorsque celui-ci est profondément marqué la question omniprésente des communautés.

Conclusion

Il y a un Gardin sociolinguiste dont les écrits et la pensée sont aujourd'hui largement reconnus. Plusieurs contributions figurant dans cet ouvrage en témoignent d'ailleurs largement. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il y a aussi un Gardin pédagogue au vrai sens du terme. Un pédagogue qui s'est toujours intéressé à la façon dont une personne arrive à s'approprier sa langue et sa culture, mais aussi les savoirs qui lui sont proposés aussi bien en milieu naturel qu'en milieu institutionnel. L'éclairage qu'il a toujours su apporter lors des choix qui ont dû être opérés tout au long du déroulement des deux actions qui viennent d'être présentées l'atteste incontestablement. Bernard Gardin était un conseiller que l'on écoutait toujours, et en particulier lorsqu'il nous invitait à garder les yeux ouverts. Il restera aussi et surtout un ami pour ceux qui auront eu le privilège de cheminer un moment à ses côtés.

Références bibliographiques

Modard Daniel, Obermosser Bernard, 2005 (dirs.), *Dialogue des cultures, diversité linguistique... Mythes et réalités*. Actes du Colloque organisé les 19 et 20 novembre 2002 par le CRDP de Haute-Normandie en collaboration avec l'Université de Rouen, numéro spécial de la revue *Synergies France*, Rouen, CRDP, 178 pages.

Modard Daniel, Obermosser Bernard (dirs.), 2005, *Lettres du Liban 1*, Collection “Lettres de francophonie”, Rouen, C.R.D.P. Ensemble multimédia (DVD de 52 min et ouvrage d’accompagnement de 88 pages) pour le français langue seconde et langue étrangère. La publication comporte une étude approfondie sur l’histoire de la francophonie au Liban et sur la situation actuelle du français dans ce pays.

Modard Daniel, Obermosser Bernard (dirs.), 2005, *Lettres du Liban 2. Le Sommet francophone de Beyrouth*, Collection “Lettres de francophonie”, Rouen, C.R.D.P. Ensemble multimédia (DVD et ouvrage d’accompagnement de 65 pages) pour le français langue seconde et langue étrangère. La publication comporte une étude approfondie sur les institutions de la Francophonie ainsi qu’une série de témoignages sur les relations que les Libanais entretiennent avec la francophonie.

Modard Daniel, 1999, “La formation à distance, un enjeu stratégique pour la coopération universitaire en français langue étrangère” dans *Enseignement et formation à distance*, numéro spécial de la revue *Études de Linguistique Appliquée*, Paris, Didier Erudition, pp. 95-104.